

A l'école de la vie à Bastogne

Bastogne Le nouveau concept sera proposé, sans doute à la maison des jeunes, dès le 6 septembre.

A l'école, je rencontre des jeunes qui ne trouvent pas leur place dans l'enseignement traditionnel. Ils sont à la recherche d'un autre type d'enseignement, en dehors de l'institution scolaire, où ils pourront poursuivre leur apprentissage", souligne François Schoubben, professeur d'informatique et de mathématiques à l'Institut Notre-Dame et Séminaire à Bastogne.

"Avec une collègue institutrice primaire, on a décidé de leur proposer une nouvelle structure, sur le principe de l'école à la maison. Le contrôle des connaissances et des compétences se fera via le jury central."

Cette nouvelle structure qui, vous l'aurez compris, prône l'autonomie, assurera néanmoins un bon encadrement. "Les jeunes du secondaire, âgés de 12 à 18-19 ans, sont ciblés, poursuit l'enseignant. Afin d'atteindre l'autonomie, nous leur donnerons les clés pour les aider à réussir leur projet de vie."

Seize places disponibles

Ainsi, les élèves, soutenus dans leur démarche, feront des recherches sur le Web et à la bibliothèque afin de trouver les matières à étudier dans les différents cours.

Le financement ? Il sera assuré par une participation financière des parents à hauteur de 150 euros par mois et par des apports financiers extérieurs. "Nous avons calculé que pour payer les deux enseignants, il faudrait 450 euros par mois et par élève. Ce montant étant trop élevé, nous avons lancé l'appel aux sponsors et aux mécènes afin de boucler notre budget."

La nouvelle association A l'école de la vie, en cours de constitution, a déjà été contactée par six jeunes intéressés par la démarche. Au total, 16 places sont disponibles. Les enseignants espèrent former deux groupes de huit élèves. Le choix des locaux n'a pas encore été arrêté. Le nouveau concept sera probablement proposé dans deux pièces de la maison des jeunes de Bastogne. La nouvelle école ouvrira le jeudi 6 septembre.

Les inscriptions seront clôturées le 30 septembre.

Nadia Lallemand

→ Plus d'infos : www.alecoledelavie.be

Le financement ? Il sera assuré par une participation financière des parents à hauteur de 150 euros par mois et par des apports financiers extérieurs.



François Schoubben
continuera à travailler à l'INDSE à mi-temps.